

REPAS DU 8 MAI 2017

Mesdames, Messieurs, chers Montéliots, chers Amis,

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue ici, dans notre salle des fêtes.

C'est un grand plaisir de vous retrouver si nombreux pour partager ensemble ce moment symbolique et solennel au lendemain de l'élection de notre nouveau Président de la République. Ce moment qui nous permet d'échanger dans un cadre convivial, mais aussi de faire un tour d'horizon de l'année écoulée et de vous présenter ce que nous allons entreprendre ensemble.

Chacun le sais, et je l'ai déjà évoqué à l'occasion des vœux, l'année 2016 a été une année charnière pour la vie municipale. Une année de fusion. La fusion de notre Communauté de Communes avec celle des Monts de Lacaune.

Cette fusion de Communauté est effective depuis le 1^{er} janvier dernier et le nom donné à cette nouvelle entité est Monts de Lacaune et Montagnes du Haut Languedoc.

Espérons que celle-ci continue à tisser des liens entre les femmes et les hommes de notre grand territoire. Il faut malgré tout rester positif et continuer à espérer, car beaucoup de choses nous rassemblent : le territoire, nos lacs et nos forêts, le climat, l'économie, le tourisme, cette qualité de vie qui est la nôtre. Et je vous assure de notre détermination, mes conseillers et moi-même, pour continuer à défendre les intérêts de Lamontéliarié.

Pour ce qui concerne les compétences de cette nouvelle structure, il y a :

Les obligatoires

- Aménagement de l'espace (PLU)
- Développement économique,
- Collecte et traitement des déchets.

Les optionnelles dont les suivantes sont à ce jour :

- L'éclairage public, que notre Communauté avait déjà par le passé,
- Et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire. Ce sujet a bien avancé et des décisions ont déjà été prises. Pour notre commune, une dizaine de kilomètres sur dix-sept sont d'ores et déjà caractérisés intercommunautaires. Par exemple, la voie de la Brizaude aux Combes devrait être achevée pour ce printemps.

Nous reviendrons vers vous le plus régulièrement possible pour vous tenir informés de l'avancée de ce dossier assez complexe. Comment ? A l'aide de notre site internet que nous sommes en train de mettre en place. C'est l'association Terre Fertile de Nages dont le représentant est parmi nous aujourd'hui qui nous aidera sur ce dossier.

Nous avons dernièrement voté nos budgets, et je vous confirme que, cette année encore, nous n'avons pas voulu augmenter les différentes taxes communales.

Les projets maintenant :

L'entreprise choisie pour exécuter le mur de soutènement de la place de l'église, la réfection de la croix du cimetière, le carrefour du hameau de Rouquié face au camping et la plate forme du point de tri sélectif du parking de la plage communale devrait s'installer sur notre commune courant mai afin d'attaquer ces travaux.

Nous attendons les notifications de l'ensemble des subventions pour ce qui concerne l'adaptation obligatoire du bâtiment de la mairie aux normes handicapées, ainsi que pour l'appui financier au projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte » concernant l'isolation de ce même bâtiment. En suivant, nous choisirons les entreprises afin de démarrer les travaux courant du dernier trimestre.

Pour également des raisons d'isolation, une porte d'entrée du Presbytère a été remplacée.

Le pont du Bourget Sul Mouli avait besoin d'être refait entièrement. Ces travaux sont d'ores et déjà terminés, il ne reste que le goudronnage à faire à l'entrée de ce pont. Ce sera également fait au mois de juin.

Cette année 2017 devrait voir l'avancement du dossier de nos périmètres, sécurité autour de nos captages et de nos bassins. Pour l'entretien de notre patrimoine, nous avons également consulté l'entreprise CAMPA de Gigean. En effet et suite à leur intervention sur la cloche du glas de l'église, ils ont effectué une étude très complète sur l'état de l'installation électrique et notamment du système campanaire. Après avoir mis en concurrence une autre entreprise, nous devons faire faire quelques travaux importants afin de mettre aux normes cette installation : tableau de commande, parafoudre, paratonnerre etc...

Pour ce qui concerne la protection et l'embellissement de notre territoire, sachez que notre commune qui a participé au concours des villes et villages fleuris, a obtenu le troisième prix, mais aussi, un prix spécial pour le ré-enherbement de notre cimetière. Je remercie Eliane, Chantal, Bernard et Olivier pour leur travail qui a permis d'avoir un cimetière qui ne craint plus les orages, qui est quand-même plus avenant, plus vert et ceci à moindre coût grâce à l'investissement de chacun d'eux. De plus, nous avons fait adhérer notre commune à la Charte régionale « Objectif Zérophyto ». L'objectif est de protéger la santé publique et l'environnement, et de prétendre au label national « Terre saine, communes sans pesticide ». Je vous rappelle en outre les dates pour

l'interdiction des pesticides : 2017 pour les collectivités, et votre commune s'y est engagée depuis maintenant plus de deux ans, et 2019 pour vous, particuliers. Et puis, prenez les devants, c'est quand-même avant tout pour notre santé et celle de nos enfants.

Ayons maintenant une pensée pour les familles et les personnes qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui et qui sont dans la peine. Et plus récemment, Alfred GAU et Michel GRANIER qui nous ont quitté et qui ont tous deux œuvré pour la commune en tant que conseiller municipal.

Je tiens à la fin de ce bref discours, à remercier les personnels municipaux, les bénévoles des associations et les bénévoles tout simplement, pour leur engagement au service de notre territoire. Remercier également mes collègues élus, les plus proches, mais aussi les plus éloignés, ceux avec qui est né au fil des années, plus que des relations de travail, une confiance réciproque et une amitié.

Encore merci à Martine, Jean René et leurs employés du restaurant de La Plage qui vont, je pense, nous faire régaler comme tous les ans.

Et bien sûr, merci à vous tous d'être là.